

MAIRIE DE SAINT CRICQ

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 Decembre 2022

Séance ouverte : 21h00

Présents : Serge CETTOLO (Maire), ULIAN Martine (1^{ère} Adjointe), Vincent PERIER (2^{ème} Adjoint), Rebecca RENSTAD, Nadège LEPORT, Patrick FRATELLI, Myriam Cenedese Condom

Absents excusés : 0

Secrétaire de séance : Vincent Perier

Procurations de vote :

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte rendu précédent

- Participation financière au ramassage des encombrants
- Vœux du Maire
- Colis de Noël
- Préparation des élections
- Questions diverses

1 : Approbation du compte rendu précédent

Le compte-rendu précédent est approuvé à l'unanimité.

2 : Participation financière au ramassage des encombrants

: A partir de la réouverture de la RD 654 il a été décidé de demander une participation forfaitaire de 10€ à chaque sollicitation du fourgon électrique pour évacuation des encombrants.

Le conseil vote à l'unanimité la délibération proposée.

3 : Vœux du Maire

La date retenue est le vendredi 6 janvier à 18h30 les commandes habituelles seront passées pour l'apéritif offert.

Le conseil vote à l'unanimité la délibération proposée.

4° Colis de Noel

L'opération est reconduite aux mêmes conditions de date et de type de colis que l'an dernier.

Le conseil vote à l'unanimité la délibération proposée.

5° Colis de Noël

Les membres du conseil prévoient comme pour l'an dernier un panier garnis pour les habitants de la commune de plus de 65 ans.

Le montant prévus pour ces dépenses se situe entre 15€ et 17€. Une proposition de panier sera faite au prochain conseil.

La date du 8 janvier 2023 à 11h00 est proposée pour les vœux du Maire, elle reste néanmoins à confirmer.

Le pot de l'amitié sera probablement du kir et des tartes.

5° Préparation des élections.





Les dates des élections partielles ont été arrêtées par la préfecture aux 5 et 12 février 2023.

Les modalités de tenue du bureau de vote seront déterminées au prochain conseil

6° Questions diverses

Les panneaux de limitation de vitesse à 30 km/h ont été commandés , leur installation est différée à la mise en conformité de la RD 511.

Fin de la séance : 22h20

CETTOLO Serge 	ULIAN Martine	Vincent PERIER 	Nadège LEPORT 
Rebecca RENSTAD 	Patrick FRATELLI	CENEDESE- CONDOM Myriam 